

### 3. REFERENCES DE PROJETS

EKWA Consulting

Titre du mandat:

#### **Services juridiques dans le cadre d'un contrat de concession pour le Train à Grande Vitesse au Brésil**

<b>Pays :</b>	Brésil
<b>Lieu dans le pays :</b>	Brasilia – Rio de Janeiro
<b>Nom du client :</b>	La Banque Interaméricaine de Développement, la Banque Nationale de Développement Economique et Social du Brésil, et l'Autorité de Régulation du secteur du transport
<b>Date de début (Mois/Année):</b>	11/2008
<b>Date d'achèvement (Mois/Année):</b>	En cours
<b>Durée du mandat (en mois) :</b>	12
<b>Valeur approximative du contrat (en USD actuel) :</b>	USD 25,000
<b>Nombre total de personnel-mois consacré au mandat :</b>	1,2
<b>Nom des Consultants associés, le cas échéant :</b>	n/a
<b>Valeur approximative des services fournis par votre firme dans le cadre du contrat (en USD actuels) :</b>	USD 25,000
<b>Nombre de personnel professionnel-mois fournis par les Consultants associés :</b>	Richard Blankfeld, Expert financier - Chef d'équipe Francisco Parente, expert technique Fernando Leme, économiste, expert ferroviaire
<b>Nom des cadres techniques de votre firme impliqués et fonctions assumées :</b>	Monique Bolmin, Expert PPP transport

**Description du projet :**

Etude de faisabilité d'une concession pour le Train à Grande Vitesse au Brésil

**Description des services que votre personnel a effectivement fournis dans le cadre du mandat :**

Assistance, pour le compte de la Banque Interaméricaine de Développement, la BNDES et l'Autorité de Régulation du secteur du transport, dans l'étude de faisabilité et la supervision de l'expertise juridique pour la préparation du dossier d'appel d'offres du projet de ligne à grande vitesse Rio-Sao-Paulo (TAV) sur la base d'un PPP, incluant les tâches suivantes

- Etablissement d'une matrice de risques
- Analyse et détermination du montage contractuel du projet de concession
- Participation à la rédaction du contrat de concession
- Analyse comparative et détermination des différents modes de transfert de technologie et du développement du parc immobilier